

# Le Cercle du Lac mise sur un centre d'affaires

**A** première vue, c'est étonnant: le Cercle du Lac va quitter les abords du lac de Louvain-la-Neuve pour gagner les hauteurs du parc scientifique, mais sans devenir pour autant le «Cercle du Cyclotron» (tout proche de son futur site). «Pourquoi changer de nom quand on est connu?» s'interroge Serge Verhaegen, président. Le Cercle va investir 6,5 millions d'euros dans un nouvel immeuble qui se veut un lieu de rencontre mais qui fonctionnera aussi comme centre d'affaires.

Créé il y a un peu plus de cinq ans, le Cercle du Lac compte aujourd'hui quelque 650 membres «sans avoir cédé au moindre hard marketing de recrutement», assure Eric van der Schueren, directeur général. Les membres viennent pour une bonne part du Brabant wallon, mais aussi de Bruxelles et, dans une moindre

mesure, du reste de la Wallonie.

En moyenne, ils paient une cotisation annuelle de 600 euros hors TVA, mais les juniors paient moins et les seniors davantage. L'objectif est d'arriver à moyen terme à 750 membres et à plus long terme à 1.000 membres.

## COOPÉRATIVE

À l'étroit sur la terrasse de l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, le Cercle a obtenu en emphytéose (de l'UCL) un terrain d'un peu moins d'un hectare sur lequel il va faire ériger un immeuble de 3.200 m<sup>2</sup> comprenant un centre d'affaires de 1.200 m<sup>2</sup>, ce qui permettra à l'ASBL de récupérer la TVA, de bénéficier d'un subside de la Région wallonne et de limiter son budget à 6,75 millions d'euros pour «un immeuble durable (K 27, NDLR) qui correspond à l'objectif de notre cercle: rassembler des en-

trepreneurs, quels qu'ils soient, qui ont le sens des responsabilités, une place dans la société, des qualités de convivialité et l'envie de se constituer un réseau».

Le Cercle du Lac repose sur une ASBL (les membres et leurs cotisations) et une coopérative (les locaux, le personnel) comptant trente souscripteurs qui se sont engagés à long terme à concurrence de 10.000 euros chacun pour financer son lancement.

## CAPITAL

«Le capital de départ a donc été écorné, mais aujourd'hui il est revenu à ce qu'il était il y a cinq ans», dit Eric van der Schueren.

L'investissement que représente le nouvel immeuble sera financé par un consortium de banquiers, par les avoirs propres du Cercle et par la coopérative. ■

J.B.L.

Echo = 3.6.2001